



Projet éolien Park Nevez An Dresnay

Lettre d'information n°2 - Janvier 2025

Chères Loguiviennes, chers Loguiviens,

En ce début d'année 2025, nous vous adressons nos meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit remplie de santé, de bonheur et de belles réussites, tant personnelles que collectives.

Au cours de l'année 2024, plusieurs temps forts ont rythmé la démarche de concertation et de communication pour le projet éolien Park Nevez An Dresnay porté par Aspiravi France (DERASP SAS). Deux sessions de porte-à-porte, organisées au printemps et à l'automne, nous ont permis de vous rencontrer pour échanger, répondre à vos interrogations et recueillir vos avis sur le projet éolien Park Nevez An Dresnay qui accompagnerait la transition énergétique de votre territoire. En parallèle, deux forums d'information, en juin et décembre, ont réuni de nombreux habitants dans un cadre convivial. Ils ont été l'occasion de partager l'état d'avancement du projet, de présenter les études réalisées et de réfléchir ensemble aux mesures d'accompagnement susceptibles de bénéficier à la commune de Loguivy-Plougras et ses habitants.

L'année 2025 se poursuivra par une étape d'importance majeure pour le projet éolien Park Nevez An Dresnay : **le dépôt officiel de son dossier en préfecture pour l'instruction**. Cette avancée marque une nouvelle phase pour le projet, mais elle est aussi l'aboutissement d'une année 2024 riche en échanges avec vous.

Excellente année à toutes et à tous, et à bientôt pour continuer ensemble cette aventure au service de la transition énergétique du territoire breton.

L'équipe d'Aspiravi France



Edwin KERBORIOU
Responsable éolien France
Aspiravi France



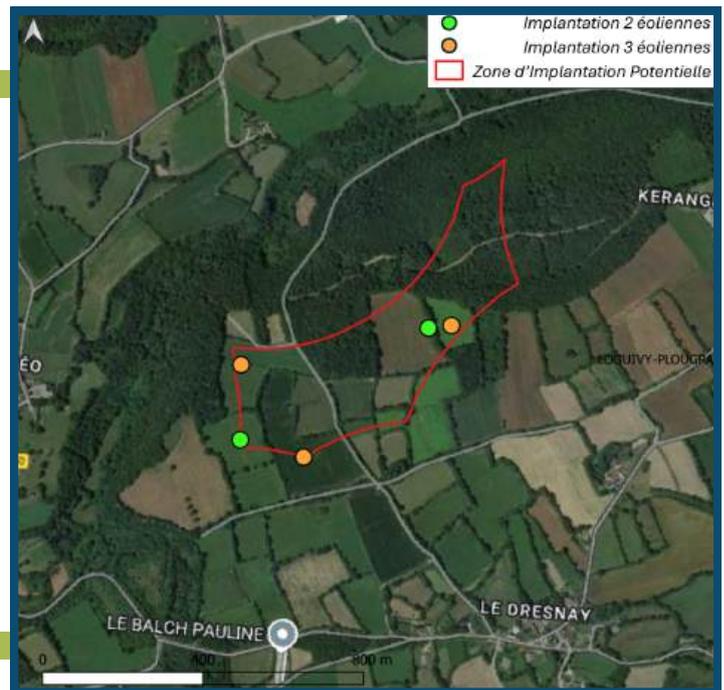
Lionel LE GARREC
Responsable développement
EnR Bretagne
Aspiravi France

Les chiffres et les informations clés du projet éolien

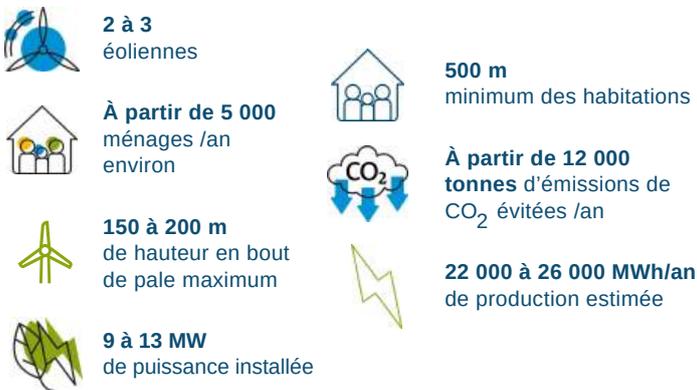
Après une année 2024 riche en temps forts de concertation avec les habitants de Loguivy-Plougras, le projet du parc éolien Park Nevez An Dresnay entre désormais dans sa phase de **Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)**. Cette phase du projet est le résultat d'études approfondies et d'échanges constructifs. Retrouvez ci-dessous les **informations essentielles** sur ce projet, accompagnées de la carte de la zone d'implantation prévue.

À ce stade, **deux variantes** sont encore envisagées pour le projet : l'installation de 2 ou 3 éoliennes. Les chiffres présentés ci-dessous varient en fonction du scénario retenu.

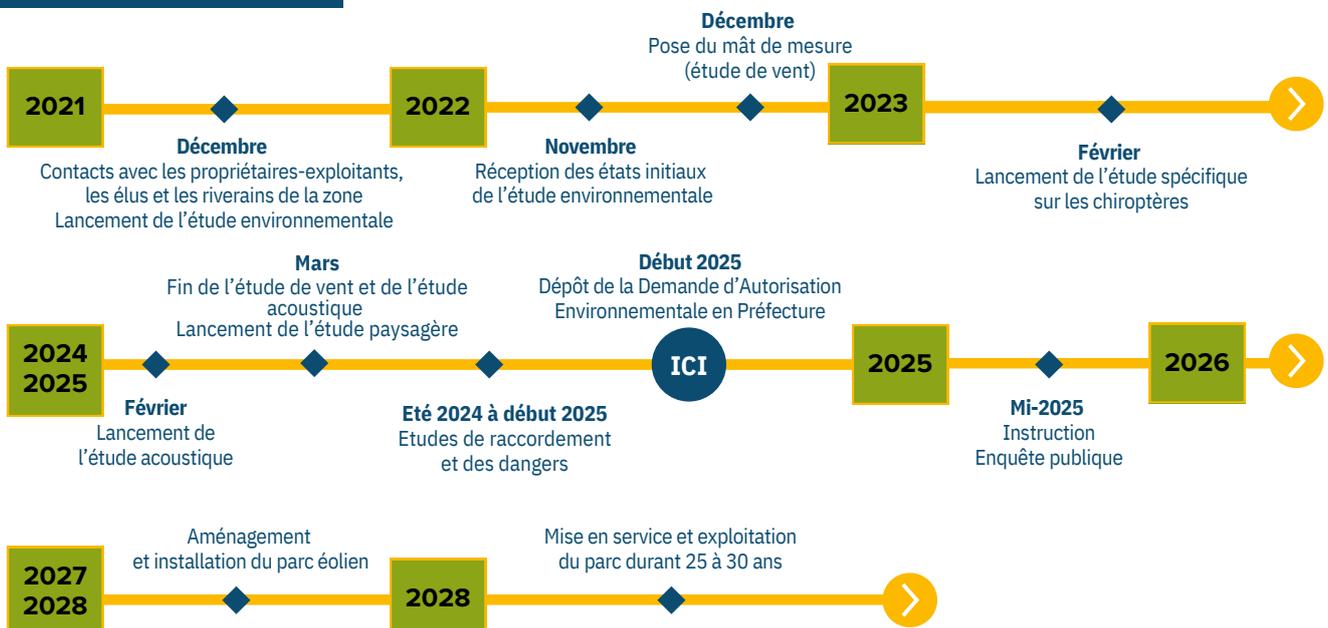
La zone d'implantation prévue



Les chiffres clés



Le calendrier du projet



2024, une année riche en concertation



MAI 2024 :

Mise en ligne du **site Internet participatif**
Brochure de présentation du projet

Porte-à-porte avec
distribution du flyer
d'invitation au forum n°1



JUIN 2024 :

Forum participatif n°1



OCTOBRE 2024 :
Comité de suivi de projet



NOVEMBRE 2024 :

Lettre d'information n°1

Porte-à-porte avec
distribution du flyer
d'invitation au forum n°2



DECEMBRE 2024 :
Forum participatif n°2



JANVIER 2025 :
Lettre d'information n°2

“Vous êtes les seuls à en faire autant sur la concertation.”



“Pour une fois qu'on fait quelque chose pour nous, j'en profite pour poser mes questions.”

Ce que l'on retient de ce forum :

15 participants
Des échanges riches, des **questions** et des retours **positifs** sur les progrès depuis le premier forum - **68 contributions.**

Retour sur le forum du 3 décembre 2024

Ce second forum, organisé à la salle des fêtes de Loguivy-Plougras, a accueilli les habitants de 15h à 19h dans un **format d'exposition interactif**, proposé par Aspiravi France et Demopolis Concertation.

Les visiteurs ont pu découvrir les **différentes études d'impact** réalisées pour le projet (paysagère, vent, acoustique, etc.), qui ont conduit à proposer deux variantes concernant le nombre d'éoliennes.

Un **atelier** dédié aux **mesures d'accompagnement** offrait également aux participants l'opportunité de partager leurs idées et contributions pour enrichir cette dimension clé du projet.

Les mesures d'accompagnement, de quoi s'agit-il ?

Ces mesures s'inscrivent dans une logique de partage de la valeur générée par le parc éolien. Elles visent à financer des projets concrets de la commune, notamment en lien avec la transition écologique, pour que les bénéfices du parc profitent directement au territoire.

Et après ?

Que va-t-il se passer, durant les phases de dépôt et d'instruction ?



Les services de l'État examinent l'ensemble des documents pour **vérifier la conformité du projet** aux réglementations en vigueur, notamment en matière d'environnement, d'urbanisme et de sécurité.



A partir du Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE), le délai d'instruction du dossier **varie de 4 à 6 mois** (3 phases : examen, consultation et décision). Ce délai peut-être étendu à 8 mois, selon les déroulés des phases d'examen, de consultations des instances obligatoires et de décision et lorsque le préfet l'estime nécessaire.

Source : INERIS, Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques/BO du MTECT du 8 novembre 2024 ; Instruction du 28/10/24 relative à la procédure d'autorisation environnementale

Et pendant l'enquête publique ?



À l'horizon 2025-2026, une enquête publique sera organisée pour recueillir vos avis sur le projet.



Pendant **au moins 30 jours**, vous pourrez formuler des **observations ou suggestions**, soit en mairie, soit par courrier postal ou électronique. Les **dates exactes et modalités** de participation vous seront communiquées en temps utile, afin que chacun puisse s'exprimer pleinement.

Restez informés et contribuez grâce au site Internet du projet !

www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

Ce site reste votre espace privilégié pour vous informer et participer.

Vous y trouverez toute l'information transmise au cours de cette année (flyers, lettres d'information), les supports de communication utilisés aux forums, ainsi que tous les comptes-rendus de nos échanges.

"Ce site Internet constitue également une plateforme pour exprimer vos idées. Rendez-vous dans **La concertation > Le fil de discussions** pour nous faire part de vos questions et suggestions.



Edwin KERBORIOU
Responsable éolien France
edwin.kerboriou@aspiravi.com
06 31 14 73 74



Lionel LE GARREC
Responsable développement EnR
lionel.legarrec@aspiravi.com
06 64 25 23 30



Hugo BERROCHE
Consultant
hugo.berroche@demopolis-concertation.fr
06 40 89 17 63